



NOM LATIN : *Symphyotrichum anticostense*
(Fernald) G. L. Nesom¹

FAMILLE : Astéracées (famille de la marguerite)

NOM ANGLAIS : Anticosti Aster

¹ Le nom apparaissant au Règlement sur les espèces floristiques menacées ou vulnérables et leurs habitats est « *Symphyotrichum anticostense* (Fernald) Nesom ».



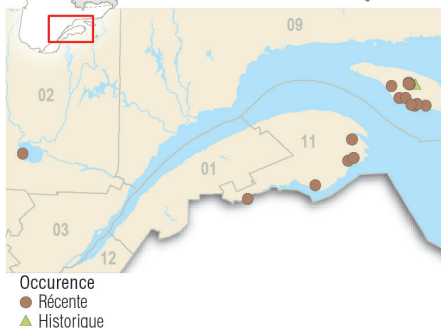
© MDDEP / VINCENT PICHE

L'aster d'Anticosti est une plante vivace endémique du golfe du Saint-Laurent. On le reconnaît à ses feuilles très étroites et coriaces.

RÉPARTITION EN AMÉRIQUE DU NORD



RÉPARTITION AU QUÉBEC



ESPÈCE MENACÉE AU QUÉBEC

Aster d'Anticosti

Description

Plante herbacée vivace issue d'un rhizome allongé de 2 mm ou plus de diamètre. Tige de 20 à 90 cm de hauteur, raide, dressée, souvent rougeâtre, ramifiée vers le haut, à branches dressées et arquées. Feuilles arquées de 10 à 15 cm de longueur, glabres, coriaces, linéaires ou linéaires-lancéolées, un peu rétrécies à la base, sessiles ou presque, aiguës au sommet, entières ou très faiblement dentées. Inflorescence en panicule, de 11 à 20 grands capitules solitaires de 1,5 à 2 cm de diamètre se développant à l'extrémité de ramifications primaires ou secondaires. Bractées du capitule subégales, parfois distinctement imbriquées; rayons de 15 à 20 mm de longueur, habituellement bleu pâle à violet pâle, lilas ou parfois blancs. Fruit : cypsèle brun chamois légèrement pubescente avec une aigrette de soies blanches à jaunâtres.

ESPÈCES VOISINES : Aster boréal (*Symphyotrichum boreale*), qui croît dans les fens calcaires, aster de New York (*Symphyotrichum novi-belgii*), qui colonise les rivages, les fossés et la partie supérieure des marais salés, et aster de Robyns (*Symphyotrichum robynianum*), une espèce de la baie James et du lac Mistassini encore mal connue.

TRAITS DISTINCTIFS : L'aster d'Anticosti possède des feuilles linéaires ou linéaires-lancéolées, coriaces et rigides, peu ou pas rétrécies vers la base, sessiles ou presque. Ses capitules sont portés sur de longs pédicelles.

ENDÉMIQUE DU GOLFE DU SAINT-LAURENT

Amérique du nord : principalement au Québec, mais recensé aussi au Nouveau-Brunswick et à un endroit dans le Maine.

Québec : dans les régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11), de la Côte-Nord (09) (île d'Anticosti) et du Saguenay-Lac-Saint-Jean (02).

Habitat

L'aster d'Anticosti ne pousse que sur des platières de rivières à volume et à débit importants et que sur des calcaires ou du gravier calcaireux. Il est associé à d'autres plantes calcicoles telles que le sainfoin alpin (*Hedysarum americanum*), le triseté fausse-mélique (*Graphophorum melicoideum*) et la potentille frutescente (*Dasiphora fruticosa*).

Biologie

L'aster d'Anticosti croît en pleine lumière sur des substrats calcaires. Sa floraison a lieu depuis la mi-août jusqu'aux gelées. Le vent disperse ses akènes de la mi-septembre jusqu'à la fin de l'automne. En reproduction sexuée, cette plante doit obligatoirement faire l'objet d'une pollinisation croisée. Sa multiplication végétative est possible à partir du rhizome.

Problématique de conservation

De toutes les occurrences de l'espèce actuellement connues au Canada, 17 se trouvent au Québec : 16 ont été vérifiées récemment (2008-2016) et une autre est considérée comme historique, n'ayant pas été observée depuis plus de 50 ans. Les plus grosses populations d'aster d'Anticosti se répartissent le long de quatre rivières qui se jettent dans la baie des Chaleurs : Ristigouche, Bonaventure, Petit Pabos et Grande Rivière. La population de Pointe-Bleue, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, que l'on présumait disparue depuis 1921, a été retrouvée à l'été 1999. Elle est particulièrement isolée, se situant à plus de 500 km des autres occurrences.



ESPÈCE MENACÉE AU QUÉBEC

Aster d'Anticosti (suite)

© FRANCIS BOUDREAU



L'aster d'Anticosti colonise les platières rocheuses ou caillouteuses calcaires des rivières à fort courant.

© FRANCIS BOUDREAU



Les capitules de l'aster d'Anticosti possèdent des rayons bleu pâle ou violet pâle. Les bractées de l'involucre sont souvent imbriquées sur deux ou trois rangs.

Les menaces pour la survie de l'aster d'Anticosti concernent surtout la perte d'habitat, entre autres par la compaction du sol à la suite du passage de véhicules tout-terrain, l'aménagement de descentes de bateaux et la construction de chalets. Le maintien de l'habitat de l'espèce dépend aussi du cycle hydrologique des rivières (crues printanières, étiages d'été), qui limite l'instauration de la végétation. Il est donc important que ce cycle naturel ne soit pas modifié, notamment par la construction de barrages. Sur l'île d'Anticosti, le broutage des plantes par le cerf de Virginie constitue un problème sérieux pour cette espèce.

Depuis février 2001, l'aster d'Anticosti bénéficie, à titre d'espèce menacée, d'une protection juridique au Québec. Le statut d'espèce menacée, qui lui avait été attribué en 1990 par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC), a été maintenu lors d'une réévaluation de la situation de l'espèce en mai 2000. Son habitat est protégé le long de la réserve écologique de la Grande-Rivière et à Bonaventure.

L'espèce est considérée comme vulnérable au Nouveau-Brunswick et fortement menacée dans le Maine, le seul État américain où elle se retrouve.

Références utiles

- COSEPAC. 2017. Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur l'aster d'Anticosti au Canada. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada, 52 p.
- LABRECQUE, J., ET L. BROUILLET. 1999. La situation de l'aster d'Anticosti (*Aster anticostensis*, syn. : *Symphotrichum anticostense*) au Canada. Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement, Direction de la conservation et du patrimoine écologique, Québec, 31 p.
- LI, T., J. BISSONNETTE, J. P. DUCRUC, V. GERARDIN ET L. COUILLARD. 1994. Le cadre écologique de référence du Québec : les régions naturelles – Présentation générale. Ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec, Québec, 20 p.
- NATURESERVE. 2014. « NatureServe Explorer: An Online Encyclopedia of Life ». [En ligne], NatureServe, Arlington, Virginia. [<http://www.natureserve.org/explorer>] (Site consulté en septembre 2014).
- TARDIF, B., B. TREMBLAY, G. JOLICOEUR ET J. LABRECQUE. 2016. Les plantes vasculaires en situation précaire au Québec. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ), gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), Direction générale de l'écologie et de la conservation, Québec, 420 p.

CONTRIBUTION AU CDPNQ



Si vous repérez une population d'espèce menacée ou vulnérable, signalez-la au Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Vos observations permettront d'améliorer la connaissance de cette espèce et en favoriseront la sauvegarde.
www.cdpnq.gouv.qc.ca

PROTÉGER, C'EST DANS MA NATURE!

**Développement durable,
Environnement et Lutte
contre les changements
climatiques**

Québec